

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Durant les travaux, le pont de Vallon-enSully (RD11) sera interdit à la circulation pour tous les véhicules poids lourds, y compris les transports de voyageurs. L'interdiction aux véhicules légers sera limitée à 2 mois. La circulation générale pendant la période d'interdiction et la circulation des véhicules poids lourds seront déviées par Reugny et la Chapelaude. Des déviations locales seront mises en place par Meaulne d'une part et Reugny d'autre part (cf. au plan au verso).

La circulation piétonne sera maintenue en permanence.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter
**l'Unité territoriale technique
de Cérilly / Bourbon**
au 04 70 67 62 62
du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Création graphique : Conseil Départemental de l'Allier - Ne pas jeter sur la voie publique.

infos travaux

le Département
de l'Allier investit
pour vos routes



INFORMATIONS

TRAVAUX SUR LA RD 11 - COMMUNE DE VALLON-EN-SULLY

Le conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux de réparation du pont de Vallon-en-Sully sur le Cher (RD11 - rue Jean Jaurès et rue Jean Pétrin)

Le but de l'opération est de sécuriser l'ouvrage et pérenniser la structure porteuse, d'améliorer les dispositifs de recueil des eaux pluviales et résoudre les problèmes d'étanchéité qui détériorent l'ensemble des parties de l'ouvrage.

Enfin la réfection des garde-corps, des trottoirs, des joints de chaussée et le revêtement des arcs et des suspentes en mortier coloré remettront en valeur l'image architecturale du pont

La circulation des véhicules légers sera réglée par alternat. **Du 4 octobre au 6 décembre**, la circulation sera totalement coupée. Circulation piétonne conservée en permanence.

**Ces travaux sont programmés
du 27 septembre 2021 à fin mai 2022**

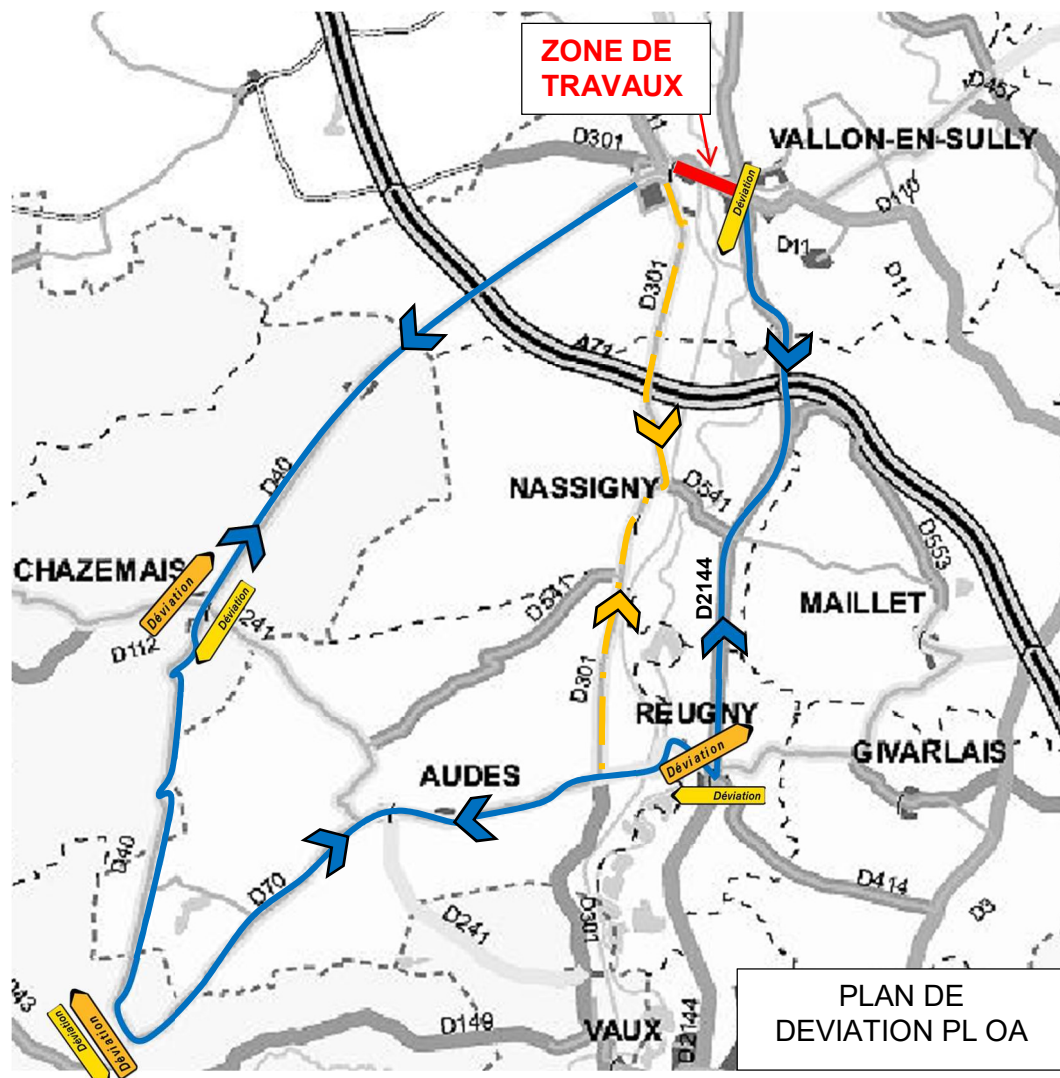
** À noter que la date et la durée des travaux
peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques.*

Le coût total des travaux est de 1,400 M€.

**Ces travaux sont co-financés par l'Etat, la Région
et le Conseil Départemental de l'Allier pour améliorer
votre confort et votre sécurité.**

Légende :

- Déviation dans les deux sens par RD 2144, RD 70 et RD40
- - Déviation **locale** dans les deux sens par RD 2144 et RD 301



- Déviation dans les deux sens par RD 2144, RD 28, RD 4 et RD 11. **Hauteur limitée à 3,40 m**

